VENUS CONSULTING

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscription se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

FORMATION CSRD : COMPRENDRE ET APPLIQUER LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION RSE

NOUVELLE RÉGLEMENTATION RSE

- Décrypter les enjeux et les implications de la directive CSRD
- Intégrer l'évolution légale du reporting RSE en France et en Europe (CSRD 2024 – Loi OMNIBUS 2025)
- Structurer un reporting unifié et conforme aux obligations ESG
- Mettre en place une analyse de double matérialité et des risques RSE
- Engager les parties prenantes dans une démarche transparente et conforme

RSE025

Formation CSRD : Comprendre et appliquer la nouvelle réglementation RSE

VENUS CONSULTING

OBJECTIFS VISÉS

- Décrypter les enjeux et les implications de la directive CSRD
- Intégrer l'évolution légale du reporting RSE en France et en Europe (CSRD 2024 – Loi OMNIBUS 2025)
- Structurer un reporting unifié et conforme aux obligations ESG
- Mettre en place une analyse de double matérialité et des risques RSE
- Engager les parties prenantes dans une démarche transparente et conforme

PUBLIC
Responsables RSE, ESG, DAF, RH, juridique
Dirigeants d'entreprises concernées par la CSRD Consultants, auditeurs, formateurs

PRÉREQUIS
Une connaissance de base en RSE et/ou en organisation d'entreprise est recommandée.

DURÉE
14 heures (2 jours)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :
Apports théoriques et actualisés (textes 2024-2025) Études de cas, ateliers collaboratifs, outils opérationnels fournis
Trames de diagnostic, reporting et analyse de risque incluses

LIVRABLES :
Support complet de formation
Fiches pratiques ESRS et obligations légales
Trame d'analyse de double matérialité
Modèle de reporting consolidé

TARIF
A partir de 1400 € HT

PROGRAMME

JOUR 1 – COMPRENDRE LA CSRD ET STRUCTURER UN REPORTING UNIFIÉ

Matin (9h00 – 12h30)

- Cadre réglementaire du reporting RSE
  - Contexte européen : du reporting volontaire à la directive CSRD
  - Ce que change la CSRD (vs NFRD) : périmètre, contenu, norme
  - La loi OMNIBUS 2025 : renforcement et articulation avec la CSRD
  - Entreprises concernées et calendrier progressif jusqu'à 2028
- Vers un reporting unifié
  - Normes ESRS : architecture des exigences ESG
  - Comment intégrer Taxonomie verte, DPEF, Vigilance dans un reporting unique
  - Organisation interne : gouvernance, rôles, outils

Après-midi (14h00 – 17h30)

- Analyse de double matérialité
  - Définition : matérialité financière et d'impact
  - Méthodologie d'analyse : grille de lecture, exemples d'indicateurs clés
  - Alignement stratégique et collecte des données
- Atelier pratique n°1
  - Diagnostic RSE et cartographie réglementaire :
  - Sur un cas fictif, repérage des obligations et structuration d'un premier plan de reporting consolidé.

JOUR 2 – ANALYSER LES RISQUES RSE ET DIALOGUER AVEC LES PARTIES PRENANTES

Matin (9h00 – 12h30)

- Évaluer les risques RSE
  - Typologie des risques ESG (climat, éthique, RH, chaîne de valeur…)
  - Cartographie des risques et lien avec les ESRS
  - Mise en œuvre opérationnelle : outils, processus et auditabilité
- Parties prenantes et gouvernance durable
  - Identification et classification des parties prenantes
  - Outils de dialogue structuré et intégration dans le reporting
  - Transparence, redevabilité et communication responsable

Après-midi (14h00 – 17h30)

- Mise en conformité et pilotage
  - Collecte et fiabilisation des données
  - Reporting narratif + indicateurs quantitatifs
  - Préparer les audits de durabilité (assurance limitée, vérification externe)
- Atelier pratique n°2
  - Plan d'action CSRD :
  - Élaboration par groupe d'un plan de mise en conformité sur 12 mois avec actions, rôles et indicateurs.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION
Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS
Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM… - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation